

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



25031800

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de siège
Division Huy, le 25 FEB. 2025
le greffier

Greffé

N° d'entreprise : 0457.690.936

Nom

(en entier) : **Base de Villers-le-Bouillet**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **RN684 – Zoning Industriel, 4530 VILLERS-LE-BOUILLET**

Objet de l'acte : DEMISSION / NOMINATION

EXTRAIT DU PV DE L'AGO BASE DE VILLERS-LE-BOUILLET DU 22 JANVIER 2025

“L'Assemblée prend acte de la démission des administrateurs suivants :

- Mr Jean-Marie Van Hove
- Mr Frédéric Le Boulengé
- Mr Philippe Crépin

L'Assemblée remercie ces administrateurs et leur donnent décharge provisoire de leurs activités dans le cadre de leur mandat respectif.

L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateurs, à partir de ce jour :

- Mr Pierre Conrardy, domicilié à 4870 Trooz, rue Sur les Charneux, 384;
- Mr David Barthélémy, domicilié à 4540 Amay, chaussée Freddy Terwagne, 116/bte a;
- Mr Cateno Sanguine, domicilié à 1480 Tubize, rue de Stéhoux 7.

L'Assemblée décide que ces mandats seront exercés à titre gratuit.

L'Assemblée donne procuration spéciale à Mme Cindy Godefroid, Lili-Anne Malmuth et Marie-Caroline Simon, agissant seules et avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir ou exécuter tout(e) acte/action/document nécessaire ou utile à l'exécution des résolutions précitées, et en particulier le fait de procéder à toute formalité nécessaire à cet égard, dont le dépôt des résolutions précitées en vue de leur publication aux Annexes du Moniteur Belge (en ce compris la signature de tous formulaires de publication et autres documents).

Les décisions ci-dessus sont réputées avoir été adoptées à la date du présent procès-verbal.”

EXTRAIT DU PV DU CA BASE DE VILLERS-LE-BOUILLET DU 22 JANVIER 2025

Les administrateurs nouvellement nommés prennent connaissance de et actent la démission des administrateurs suivants, à dater de ce jour :

- Mr Jean-Marie Van Hove
- Mr Frédéric Le Boulengé
- Mr Philippe Crépin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Les administrateurs remercient Mrs Van Hove, Le Boulengé et Crépin et leur donnent décharge provisoire de leurs activités dans le cadre de leur mandat respectif.

Décision concernant la gestion journalière de la Société

Exposé du Président

Le Président propose de confier la gestion journalière de la Société à Mr Cateno Sanguine.

Résolution

Le Conseil décide, à l'unanimité, de confier à partir de ce jour, la gestion journalière de la Société à Mr Cateno Sanguine, lequel revêt à dater de ce jour la qualité d'administrateur-délégué, avec tous pouvoirs en matière de gestion journalière et de représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

Pouvoirs

Les administrateurs décident, à l'unanimité, de donner pouvoir spécial à Mme Cindy Godefroid, Lili-Anne Malmuth et Marie-Caroline Simon, chacune agissant seule et avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir ou exécuter tout(e) acte/action/document nécessaire ou utile à l'exécution des résolutions précitées, et en particulier le fait de procéder à toute formalité nécessaire à cet égard, dont le dépôt des résolutions précitées en vue de leur publication aux Annexes du Moniteur Belge (en ce compris la signature de tous formulaires de publication et autres documents)."

Lili-Anne Malmuth
Mandataire